

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1973

présenté par

M. Ruffin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Investir pour la France de 2030 »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	0	0
Valorisation de la recherche	0	0
Accélération de la modernisation des entreprises	0	0
Financement des investissements stratégiques	0	0
Financement structurel des écosystèmes d'innovation	0	205 000 000
Amélioration des conditions de travail des métiers du lien <i>(ligne nouvelle)</i>	205 000 000	0
TOTAUX	205 000 000	205 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Si le métier doit rester ouvert à tous et toutes, sans barrière de diplôme à l'entrée, la première année devrait s'accompagner d'une formation qualifiante, avec l'acquisition du diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEAES) et/ou d'assistant de vie aux familles (ADVF).

A cet effet, nous souhaitons ici mettre en place des fonds afin que l'État puisse financer des aides directes aux Services d'aide et d'accompagnement à domicile destinées à la mise en place de dispositifs permettant aux aides à domicile d'avoir accès à une formation diplômante. En ce sens, le présent amendement vise à annuler au sein de la mission « Investir pour la France de 2030 », 205 millions d'euros de crédits en AE et CP pour l'action 02 du programme 425 « Financement structurel des écosystèmes d'innovation » afin d'ouvrir, en conséquence, 205 millions d'euros en AE et CP pour l'action 01 d'un nouveau programme nommé « Amélioration des conditions de travail des métiers du lien ». Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le Gouvernement à lever le gage. »